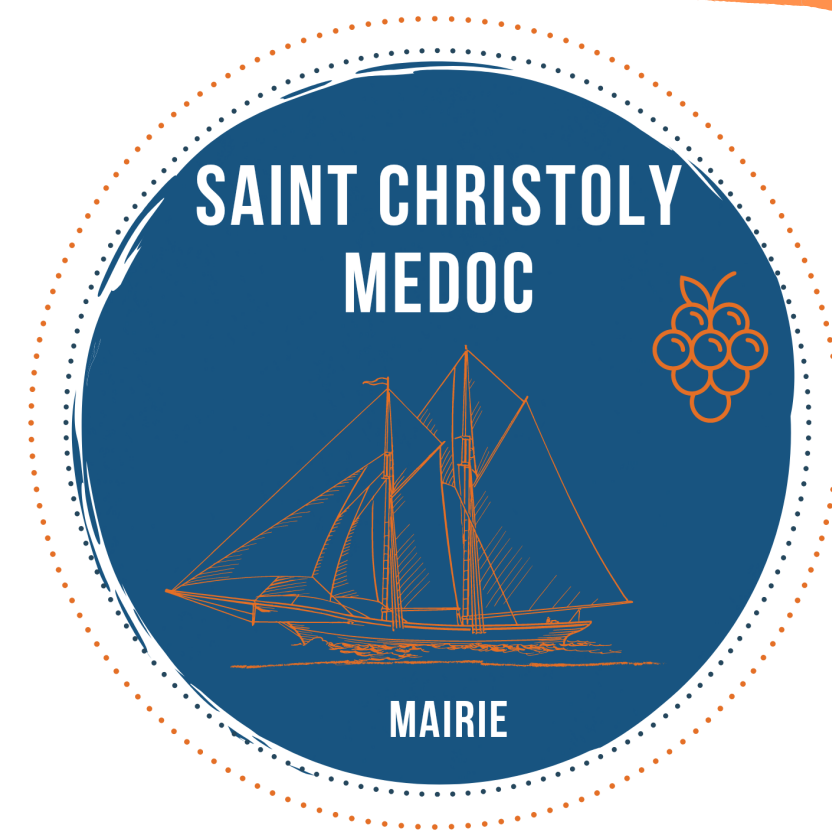




Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Plan Communal de Sauvegarde

Le RISQUE MAJEUR est la possibilité de survenue d'un évènement dont les effets peuvent mettre en jeu la sécurité d'un grand nombre de personnes et occasionner des dommages importants.

Nous pouvons distinguer les risques naturels (phénomènes météorologiques) et les risques technologiques (site industriel).

Préparer et Gérer la Crise

Face à ces risques, la commune a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde. Ce plan définit l'organisation mise en place par la commune pour assurer l'alerte, la coordination des équipes sur le terrain, l'information et le soutien à la population. Il recense également les moyens dont dispose la commune pour faire face à la crise.

La sécurité des habitants est une priorité de la municipalité.

Aussi, dans un souci d'information, la collectivité a élaboré ce document qui recense les risques majeurs encourus sur notre commune et vous informe des mesures de précaution, de protection et d'alerte.



Ce document consiste à vous informer et vous indiquer les bons réflexes en cas de crise

Document à conserver



Document à conserver

Risques Majeurs

En cas de risque, les équipes municipales se rendront sur le terrain et diffuseront des messages d'alerte dans les secteurs concernés.

La commune peut être touchée par une inondation par débordement des cours d'eau.

Avant la crise :

- s'informer des risques encourus
- s'équiper d'un poste de radio à piles
- préparer un sac d'évacuation
- prévoir du matériel de protection de l'habitation : batardeaux, surélever les meubles, ...



Pendant la crise :

- couper le gaz et l'électricité
- fermer portes, fenêtres, aérations, ...
- si possible : monter dans les étages avec la radio, des vivres, sac d'évacuation



La commune fait partie du périmètre de la Centrale Nucléaire de Blaye.

En cas d'alerte :

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche : calfeutrer les portes, fenêtres, ...

Respectez impérativement les consignes des autorités et les équipes municipales

Les moyens d'alerte

En cas d'évènements majeurs, la collectivité dispose de plusieurs moyens d'alerte :



La sirène d'alerte

Elle est déclenchée par la municipalité et sonnera le temps de la crise



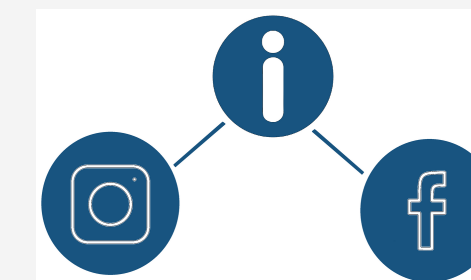
Le mégaphone

Une équipe municipale peut diffuser les consignes à respecter sur toute la commune avec le véhicule équipé du mégaphone



La téléalerte

Grâce à l'application téléphonique IntraMuros, les usagers peuvent recevoir des alertes sur leur téléphone.



Les réseaux sociaux

Ils sont alimentés en permanence pour diffuser des informations



Nos équipes sur le terrain

Des élus et des citoyens réservistes sont mobilisés durant toute la crise pour secourir et porter assistance à la population

L'hébergement d'urgence



Si la situation l'impose, les équipes municipales organiseront l'accueil des sinistrés dans le foyer rural Espace Culturel Edgard Pillet.